



COMMUNIQUÉ

5^E RÉUNION DU COMITÉ DU MÉCANISME D'ÉVALUATION MACROECONOMIQUE PAR LES PAIRS DE LA SADC

**CENTRE DE CONFÉRENCE SAFARI COURT
WINDHOEK (NAMIBIE)
19 Juillet 2019**

-
1. Le Comité d'évaluation par les pairs (« Le Comité »), composé des ministres des Finances et de l'Investissement et des gouverneurs des banques centrales de la SADC s'est réuni le 19 juillet 2019 au Centre de conférence Safari à Windhoek (Namibie).
 2. Le processus d'évaluation par les pairs a pour objectif d'examiner les progrès accomplis individuellement par les États Membres dans la poursuite des objectifs de convergence macroéconomique convenus par la SADC, d'identifier les risques pesant sur les perspectives économiques et de concevoir les actions de politique générale à entreprendre afin de les atténuer.
 3. Le Comité a examiné les rapports d'évaluation par les pairs établis sur le Lesotho, Madagascar et le Malawi, ces trois pays composant le cinquième groupe des États parties au Protocole sur le financement et l'investissement à être soumis à exercice d'évaluation depuis le lancement du Mécanisme d'évaluation macroéconomique par les pairs de la SADC en mai 2013 à Maputo (Mozambique).

4. Le Comité a noté ce qui suit :

Lesotho

- 4.1 Durant la période allant de 2013 à 2017, la croissance du PIB réel au Lesotho a tourné en moyenne autour de 2,7 p. cent. Les principaux moteurs de cette croissance étaient les services financiers et d'assurance, le secteur manufacturier, le commerce de gros et le commerce, les mines, l'agriculture et la construction. Le pays a enregistré un déclin économique de 0,1 p. cent en 2017. Selon les estimations, il a enregistré une croissance de 1,2 p. cent en 2018.
- 4.2 L'inflation au Lesotho a, ces dernières années, affiché une tendance à la baisse, soutenue par la chute des prix des produits alimentaires survenue suite à une récolte exceptionnelle enregistrée en Afrique du Sud. De manière globale, le taux d'inflation annuel s'est situé en moyenne à 5,0 p. cent en 2018, par rapport à 5,2 p. cent en 2017.
- 4.3 Le déficit budgétaire du Lesotho, qui avait atteint 8,6 p. cent du PIB en 2016, s'est amélioré, s'établissant à 2,1 p. cent du PIB en 2017 et s'élèverait, selon les estimations à 4,4 p. cent du PIB en 2018. À la fin de 2018, l'encours de la dette publique était estimé à 33,4 p. cent du PIB, contre 35,6% du PIB en 2017.

Madagascar

- 4.4 La croissance économique à Madagascar a atteint 5,2% en 2018, après s'être maintenue au niveau des 4,2% en 2016 et 2017. Cette augmentation était due à l'amélioration des résultats constatés dans les secteurs secondaire et tertiaire. Dans le secteur secondaire, Madagascar a tiré profit de la hausse de la production du nickel et du cobalt, associée aux améliorations notables enregistrées dans le secteur manufacturier. Dans le secteur tertiaire, la croissance a été favorisée par l'amélioration des performances réalisées par les services bancaires et de télécommunications.

- 4.5 L'inflation a atteint 6,1 p. cent en 2018, après s'être maintenue à 7,4 p. cent en moyenne depuis 2015. À Madagascar, l'inflation est tirée généralement par les prix alimentaires, en particulier ceux du riz et du pétrole.
- 4.6 Le déficit budgétaire de Madagascar s'est maintenu à 3,1 p. cent du PIB en 2017 et s'est élevé à 2,4 p. cent en 2018. La dette publique s'est élevée en moyenne à 35% du PIB en 2018, contre 32,8 p. cent en 2017.

Malawi

- 4.7 Le Malawi a enregistré une croissance moyenne du PIB de 4 p. cent en 2018, comparée à 5,2 p. cent en 2017. Cette croissance était due aux résultats enregistrés dans le secteur agricole.
- 4.8 Depuis 2013, l'inflation maintient une tendance à la baisse dans le pays. Après avoir atteint un pic de 28,6 p. cent en 2013, elle a ralenti à 11,6 p. cent en 2017, décélérant davantage à 9,2 p. cent en 2018.
- 4.9 En 2018, le Malawi a enregistré un déficit budgétaire de 6,1 p. cent du PIB, contre 3,3 p. cent du PIB en 2017. La dette publique s'est élevée à 62,5 p. cent du PIB en 2018, en hausse par rapport au chiffre de 61 p. cent enregistré en 2017.
- 5 Le Comité a examiné et approuvé les rapports d'évaluation soumis par les différentes missions et a recommandé les propositions de politique générale émises par ces dernières à l'intention du Lesotho, de Madagascar et du Malawi. Il a salué le Lesotho, Madagascar et le Malawi pour leur engagement à mettre en œuvre ces recommandations.
- 6 En conclusion, le Comité a salué le Botswana, la RD Congo et la Zambie pour avoir entrepris les évaluations par les pairs pour le Lesotho, Madagascar et le Malawi respectivement.

- 7 Le Comité s'est convenu que l'Angola, la RD Congo et la Tanzanie seront les prochains États membres à être soumis à une évaluation par les pairs durant l'exercice 2019/2020.

- 8 Le Comité a exprimé sa sincère gratitude à la République et au peuple de Namibie pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qu'ils lui ont manifestés au cours de la réunion.

Fait à Windhoek (Namibie)

19 Juillet 2019